

3/ les zoos (sous thème « L'homme et l'animal »)

1/ les zoos humains

Regardez la vidéo sur youtube « zoos humains brut arte » (3 min) et répondez à ces questions :

- 1- De quand datent les premières exhibitions d'êtres humains ?
- 2- Y a-t-il eu des exhibitions d'habitants du Nouveau Monde à l'époque des grandes découvertes ?
- 3- Quelles formes ont prises les exhibitions d'êtres humains au fil des siècles .
- 4- Qui est ? Retraced brièvement son destin.
- 5- Combien y a-t-il eu en tout de personnes exhibées ?

Lecture conseillée : le court roman de Didier Daeninck *Cannibale* (1998) qui retrace le parcours de Kanak (mot invariable ; indigènes de Nouvelle Calédonie) envoyés en France pour être exhibés lors de l'exposition coloniale de 1931 à Vincennes.

En voici la présentation de Wikipedia :

Gocéné, le vieux Kanak, a vu beaucoup de choses. Mais il y en a une, plus surprenante que les autres, dont le souvenir le ramène à Paris, en 1931, l'année où les siens furent échangés contre des animaux. On était à la veille de l'inauguration de l'Exposition coloniale et tous les crocodiles du marigot venaient de mourir... Que faire ? Pourquoi ne pas troquer des "cannibales" fraîchement arrivés de Nouvelle-Calédonie contre des reptiles croupissant au fond d'un cirque allemand ? Il raconte le périple parisien dramatique de Gocéné et Badimoin à la recherche de leur amie Minoé.

Vous le trouverez gratuitement sur le site lewebpedagogique.

Vous trouverez sur le site maxicours.com une petite fiche intéressante sur ce roman.

2/ les animaux en captivité

a/ Cherchez la définition du mot « éthologie » :.....

b/ Réflexion : Peut-on exhiber des êtres vivants comme des objets ?

Nous allons y réfléchir sous forme **d'un débat sur whatsapp : pour ou contre les zoos ?**
Chacun doit intervenir au moins une fois.

- En guise de corrigé, lisez cet article du journal *Le Monde* :

"Les zoos évoluent sous la pression continue de l'opinion publique"

Propos recueillis par Audrey Garric Publié le 05 mai 2012

Eric Baratay, professeur d'histoire à l'université de Lyon et spécialiste de la question animale, revient sur l'évolution des relations homme-animal à travers l'histoire des zoos.

Les zoos respectent-ils les droits des animaux ? Au cours des décennies, la question du bien-être animal a pris une place importante dans l'opinion publique, au point de régulièrement remettre en cause l'existence des zoos et de les forcer à évoluer. Eric Baratay, professeur d'histoire à l'université de Lyon III, spécialiste de la question animale et auteur de Zoos, histoire des jardins zoologiques en Occident et Le point de vue animal, une autre version de l'histoire, revient sur l'évolution des relations homme-animal à travers l'histoire des zoos.

Depuis quand les zoos existent-ils ?

Eric Baratay : Les ancêtres des zoos apparaissent au XVI^e siècle, au moment des grandes découvertes et du développement du commerce et des voyages. A cette époque, les animaux dits exotiques sont très rares et coûtent très cher : on ne connaît que peu leurs modes de vie, ce qui entraîne une très forte mortalité et donc un besoin de les renouveler souvent. Ces ménageries, comme on les appelle, sont donc réservées aux princes ou aux cardinaux. On les trouve essentiellement en Italie, autour de Rome ou de Florence. Les animaux ont vocation à être vus, parce qu'ils sont beaux et étonnants, ou à participer à des combats, qui opposent par exemple des lions ou des éléphants à des bêtes domestiques ou à des loups.

Comment ont-ils évolué au fil des siècles ?

Les zoos ont changé au XVII^e, avec la construction par Louis XIV de la Ménagerie de Versailles, qui concentre une centaine d'animaux rares et curieux. La nouveauté, c'est que les animaux ne sont plus dans un parc, comme dans les villas italiennes, mais rassemblés dans des cours disposées en éventail autour du château. Le roi pouvait ainsi tous les voir en même temps. L'idée était de sous-entendre que les animaux se soumettaient au Roi-Soleil et donc que les sujets devaient en faire de même. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les grands princes vont reprendre ce principe.

Avec la Révolution, le zoo de Versailles est abandonné et une partie des animaux sont massacrés. Une nouvelle ménagerie est créée au jardin des Plantes – qui existe encore actuellement – mais sous un nouveau modèle : on dispose les animaux dans des bâtiments, répartis le long d'un itinéraire, dans un jardin à l'anglaise. A cette époque, les cages étaient toutes petites, permettant à peine aux animaux de bouger. On ne s'intéressait en effet pas au comportement des bêtes mais à leur allure. Par ailleurs, ces conditions de détention reflétaient la pensée de l'époque : elles symbolisaient la victoire de l'homme sur la nature, et notamment la défaite des animaux sauvages, ceux que l'on pensait dangereux, comme les lions, les éléphants ou les rhinocéros.

Les zoos se répandent ensuite dans toute l'Europe, portés par la colonisation. Ils deviennent une vitrine et une légitimation du colonialisme et dans le même temps participent au pillage et au gaspillage de la faune. La mortalité des animaux était en effet énorme, pendant la capture (on tuait fréquemment tous les adultes d'un groupe pour prendre un jeune individu), au cours du voyage (durant le transport en mer notamment) et dans les zoos (les espèces étaient renouvelées à 80 % au bout d'un an). Pour un animal arrivé en zoo, on tuait une trentaine d'autres bêtes. Des critiques voient le jour, et se font de plus en plus fortes, comparant les zoos à de véritables prisons.

Pourtant, on assiste à une explosion des zoos au cours du XX^e siècle...

Oui, car la mise en scène des zoos change à ce moment-là. En 1907, Carl Hagenbeck, chasseur et marchand d'animaux, crée un zoo totalement révolutionnaire près de Hambourg, en Allemagne, qui limite au maximum les grilles, remplacées par des fossés, ainsi que les cages, qui deviennent des enclos entourés de végétation. Le public est frappé par cette impression de liberté. Ce modèle va être repris partout en Europe. On observe une explosion de zoos dans les années 1950-1960, les animaux ayant été popularisés par la télévision et les documentaires. Ce qui était jusqu'alors réservé à la bourgeoisie se démocratise.

Mais dans le même temps que les grands parcs, une myriade de petits parcs privés ont aussi été créés. Ils sont souvent dans des états pitoyables et vieillissent très vite. Face aux critiques persistantes des associations de défense des animaux, comme la SPA (Société protectrice des animaux) ou la Ligue française des droits de l'animal, une nouvelle évolution apparaît dans les années 1970 : celle de la naturalisation des zoos. On essaie d'effacer tout ce qui symbolise la détention, en enlevant au maximum les grilles, en remplaçant les barreaux par des vitres et en multipliant la végétation. Nombre de zoos prennent alors le nom de parcs zoologiques, qui s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares. Le but est de faire croire aux gens que l'on va chez les animaux.

Une instance est par ailleurs créée en 1988, l'European Association of Zoos and Aquaria [EAZA ou Association européenne des zoos et des aquariums], qui fixe des règles éthiques qui incombent à ses membres et aboutira à la directive européenne de 1999 sur les zoos.

Les missions des zoos ont-elles changé avec leur évolution ?

La vraie mission des zoos, qui est permanente et au premier rang depuis leur naissance, est celle de la distraction de la population. Mais face aux critiques des associations, qui refusaient de sacrifier les animaux pour amuser les hommes, les zoos ont réagi en établissant d'autres buts, qui sont à la fois des réalités et des paravents : la conservation et protection des bêtes et leur réintroduction. La réintroduction, dont on parlait beaucoup dans les années 1970, a été en grande partie abandonnée car on sait maintenant que c'est un leurre. En raison du phénomène de dérive génétique, les animaux qui sont en captivité depuis plusieurs générations ne ressemblent plus à leurs ancêtres sauvages et vont donc avoir énormément de mal à se réinsérer. D'autant que l'on n'est pas parvenu à préserver leur milieu naturel.

La notion de conservation est elle aussi à double tranchant : si des espèces ont bel et bien totalement disparu en dehors des zoos, les animaux en captivité changent. Ce ne sont plus des animaux sauvages comme on les connaissait autrefois. Si on voulait véritablement conserver les animaux dans leur état initial, il faudrait les détenir dans des enclos beaucoup plus grands et naturels. Mais les directeurs n'auraient plus de garantie que le public puisse les voir. Les zoos sont donc obligés de concilier un objectif de distraction du public, pour que ce dernier vienne et paye, et une mission affichée de conservation, qui présente beaucoup de limites.

Dans quelle mesure le rapport entre l'homme et l'animal a-t-il progressé au sein des zoos ?

Il y a eu une exigence de plus en plus forte de l'opinion publique pour de meilleures conditions de vie des animaux, qui tiennent davantage compte de leur bien-être et moins de la distraction de l'homme. Beaucoup de zoos présentent par exemple des animaux en groupes et de moins en moins d'individus isolés, car le public ne veut pas voir de bêtes stressées ou malheureuses et a, par ailleurs, la volonté de connaître le comportement de l'animal tel qu'il évoluerait en liberté. Les zoos les plus modernes d'aujourd'hui, naturalisés, n'ont plus grand chose à voir avec ceux des années 1960.

Mais toute l'ambiguïté des zoos, et plus largement de la relation homme-animal, c'est que le public voudrait voir des animaux en liberté, comme s'ils étaient dans leur milieu naturel, tout en acceptant qu'ils soient détenus dans des enclos – seule condition pour parvenir à les voir – qui limitent cette vie "naturelle".

Faut-il remettre en cause le principe même des zoos, au nom d'un souci éthique ?

C'est à double tranchant. Sur le principe, on peut dire que les zoos ne sont pas éthiques puisqu'ils ont pour vocation de maintenir en captivité des animaux à des fins de distraction humaine. Mais dans le même temps, ils ont pu servir à rapprocher les gens des animaux, à les sensibiliser à leur sort, tant au sein des établissements, que dans la nature.

Aujourd'hui, la pression des associations s'avère moins forte. Mais la critique n'a pas disparu. Elle a juste pris une autre forme : au lieu de répondre à la question de savoir si on ferme ou on tolère les zoos, le public a exercé une pression continue pour les faire évoluer, vers une meilleure prise en compte des besoins et des comportements des animaux. Les zoos sont ainsi obligés de changer et d'innover sans arrêt pour ne pas se voir accusés d'être des prisons pour animaux.

3/ Etude de textes : trois auteurs de référence expriment leur conception du rapport entre l'homme et l'animal

Répondez à la question de compréhension qui suit chaque texte, puis à la question finale.

Texte A – Montaigne, *Essais*, livre II, chapitre 11 « De la cruauté » (1580-1588), adapté en français moderne par André Lanly

Pour ma part, je n'ai pas pu voir seulement sans déplaisir poursuivre et tuer une bête innocente, qui est sans défense et de qui nous ne recevons aucun mal. Et, comme il arrive communément par exemple que le cerf, se sentant hors d'haleine et à bout de forces, et n'ayant pas d'autre remède, se jette en arrière et se rend à nous qui le poursuivons en nous demandant grâce par ses larmes

quaestuque, cruentus

Atque imploranti similis (1) ,

cela m'a toujours semblé un spectacle très déplaisant.

Je ne prends guère bête en vie à qui je ne redonne la clef des champs. Pythagore les achetait aux pêcheurs et aux oiseleurs pour en faire autant (2) :

primoque a caede ferarum

Incaluisse puto maculatum sanguine ferrum (3) .

Les naturels sanguinaires à l'égard des bêtes montrent une propension (4) naturelle à la cruauté.

Après que l'on se fut familiarisé à Rome avec les spectacles des meurtres des animaux, on en vint aux hommes et aux gladiateurs. La nature, je le crains, attache elle-même à l'homme quelque instinct qui le porte à l'inhumanité. Nul ne prend son amusement à voir des bêtes jouer entre elles et se caresser, et nul ne manque de le prendre à les voir se déchirer mutuellement et se démembrer.

Afin qu'on ne se moque pas de cette sympathie que j'ai pour elles, je dirai que la théologie elle-même (5) nous commande quelque faveur pour elles et que, considérant qu'un même maître nous a logés dans ce palais pour son service et qu'elles sont comme nous de sa famille (6) , elle a raison de nous enjoindre⁷ quelque égard et quelque affection envers elles.

Notes :

1 Virgile, *Énéide*, VII, v. 501 : « et par ses plaintes, couvert de sang, il semble implorer pitié ».

2 Plutarque, *Propos de table*, VII, 8.

3 Ovide, *Métamorphoses*, XV, v. 106 : « c'est, je pense, par le sang des bêtes sauvages que le fer a été taché pour la première fois ».

4 Propension : Force intérieure, innée, naturelle, qui oriente spontanément ou volontairement vers un comportement.

5 Souvenir d'un ouvrage religieux de Raymond Sebon intitulé *la Théologie naturelle*, qui insiste sur les liens fraternels des hommes et des animaux.

6 Famille : peut être compris au sens large de « maisonnée ».

7 Enjoindre : ordonner.

Thèse de Montaigne :

Texte B – Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, préface, (1754)

Laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les premières et plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois apercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible, et principalement nos semblables. C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité, que me paraissent découler toutes les règles du droit naturel ; règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondements, quand, par ses développements successifs, elle est venue à bout d'étouffer la nature. De cette manière, on n'est point obligé de faire de l'homme un philosophe avant que d'en faire un homme ; ses devoirs envers autrui ne lui sont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la sagesse ; et tant qu'il ne résistera point à l'impulsion intérieure de la commisération (1) , il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être sensible, excepté dans le cas légitime où sa conservation se trouvant intéressée, il est obligé de se donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine aussi les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle ; car il est clair que, dépourvus de lumières et de liberté, ils ne peuvent reconnaître cette loi ; mais, tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible : qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Note :

1 Commisération : pitié que l'on ressent pour ceux qui sont dans le malheur, compassion.

Thèse de Rousseau :

Texte C - Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « BÊTES » (1764)

Voltaire s'attaque dans cet article à la théorie élaborée par Descartes selon laquelle les animaux sont des « machines ».

B Ê T E S Quelle pitié, quelle pauvreté, d'avoir dit que les bêtes sont des machines privées de connaissance et de sentiment, qui font toujours leurs opérations de la même manière, qui n'apprennent rien, ne perfectionnent rien, etc. ! Quoi ! cet oiseau qui fait son nid en demi-cercle quand il l'attache à un mur, qui le bâtit en quart de cercle quand il est dans un angle, et en cercle sur un arbre ; cet oiseau fait tout de la même façon ? Ce chien de chasse que tu as discipliné pendant trois mois n'en sait-il pas plus au bout de ce temps qu'il n'en savait avant les leçons ? Le serin (1) à qui tu apprends un air le répète-t-il dans l'instant ? n'emploies-tu pas un temps considérable à l'enseigner ? n'as-tu pas vu qu'il se méprend et qu'il se corrige ? Est-ce parce que je te parle que tu juges que j'ai du sentiment, de la mémoire, des idées ? Eh bien ! je ne te parle pas ; tu me vois entrer chez moi l'air affligé, chercher un papier avec inquiétude, ouvrir le bureau où je me souviens de l'avoir enfermé, le trouver, le lire avec joie. Tu juges que j'ai éprouvé le sentiment de l'affliction et celui du plaisir, que j'ai de la mémoire et de la connaissance. Porte donc le même jugement sur ce chien qui a perdu son maître, qui l'a cherché dans tous les chemins avec des cris douloureux, qui entre dans la maison, agité, inquiet, qui descend, qui monte, qui va de chambre en chambre, qui trouve enfin dans son cabinet le maître qu'il aime, et qui lui témoigne sa joie par la douceur de ses cris, par ses sauts, par ses caresses. Des barbares saisissent ce chien, qui l'emporte si

prodigieusement sur l'homme en amitié ; ils le clouent sur une table, et ils le dissèquent vivant pour te montrer les veines méसारiques (2). Tu découvres dans lui tous les mêmes organes de sentiment qui sont dans toi. Réponds-moi, machiniste, la nature a-t-elle arrangé tous les ressorts du sentiment dans cet animal, afin qu'il ne sente pas ? a-t-il des nerfs pour être impassible ? Ne suppose point cette impertinente contradiction dans la nature.

Notes

1 Serin : petit oiseau dont le chant est fort agréable, et auquel on apprend à siffler, à chanter des airs.

2 Veine méसारique : veine qui recueille le sang du gros intestin.

Thèse de Voltaire

Question finale :

Lequel de ces trois textes vous semble le plus efficace pour défendre la cause que défend l'auteur ? Rédigez une dizaine de lignes où vous réutiliserez vos connaissances littéraires sur l'argumentation.